

RENTREE DES CLASSES 2020/2021

ECOLE ELEMENTAIRE

Informations aux familles

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous vous prions de prendre connaissance ci-dessous des modalités de fonctionnement de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2020/2021, sous réserve de l'évolution de l'épidémie de Coronavirus en cours.

Le protocole sanitaire spécifique aux établissements scolaires nous ayant été communiqué ce jeudi 27 août 2020, nous vous précisons ci-dessous le mode de fonctionnement de notre école et les modalités d'accueil de vos enfants durant cette période à compter du 1^{er} septembre 2020.

Pour réussir cette rentrée et garantir le bien-être des enfants tout en luttant contre la propagation de la COVID-19, il est primordial que chacun (parents, enfants, enseignants, personnel municipal) en respecte scrupuleusement chaque point décrits ci-dessous.



TOUS LES ELEVES DES CLASSES ELEMENTAIRES, SERONT ACCUEILLIS SUR 4 JOURS, SANS DEDOUBLEMENT DE CLASSE, aux heures d'enseignement : 8H30/12H – 14H/16H30

ARRIVEE DU MATIN (dès 7h30) : le mode « dépose minute » le matin et le sens unique de circulation par le chemin de Galiane en venant du Rond-point de la route de Fumel sont maintenus.

La dépose pourra se faire au niveau des stationnements à droite de l'abri bus (3/4 voitures à la fois) et jusqu'à l'entrée de la « terrasse ». **Les enfants devront descendre du véhicule côté école afin de pouvoir rejoindre l'entrée de l'école en toute sécurité derrière les barrières.**

Le jour de la rentrée, exceptionnellement, les élèves de la classe de CP pourront être accompagnés dans l'enceinte de l'école par un parent (portant le masque) et dans le respect de la distanciation. Les parents pourront se stationner sur le parking devant la cour de récréation (veiller à ne pas gêner la circulation).

DEPART LE MIDI ET LE SOIR de 16h30 à 16H40 : STATIONNEMENT POSSIBLE pour réceptionner son enfant. Les parents attendent devant l'école, sans pénétrer sur le parvis qui sera réservé à la sécurité des enfants, en respectant la distanciation et les gestes barrières.

Il est impératif que les parents soient ponctuels. A 16h40 si l'enfant est toujours là, pour sa sécurité et le bon fonctionnement du service, il basculera en périscolaire et le service sera facturé aux familles.

Les élèves qui ne restent pas en périscolaire se dirigent directement vers la sortie qui sera organisée avec un agent municipal. Ils ne doivent pas se mélanger avec ceux qui restent.

Les élèves qui restent en périscolaire se dirigent vers les animateurs.

DEPART APRES ACCUEIL PERISCOLAIRE : STATIONNEMENT POSSIBLE : les parents sonnent dans le sas, et attendent que les animateurs leur remettent leur enfant (n'entrent pas sous le préau)

- ✓ Après le 1^{er}/09/2020, il est demandé aux adultes de ne plus pénétrer dans le bâtiment. Si besoin de rencontrer les enseignants, prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.

✓ **Présence de votre enfant :**

- soit en qualité **d'externe** : repas pris à la maison et retour à 13h50 (**pas avant**)
- soit en qualité de **demi-pensionnaire** : repas pris à la cantine
- les sorties de l'école pendant le temps scolaire devront être limitées au strict minimum

✓ **Matériel :**

- ✓ **Pas de jeux ni objets personnels**
- ✓ Interdiction de se prêter des « affaires ».
- ✓ Les jeux dans la cour seront limités

IL EST PRIMORDIAL que vous expliquiez au préalable à votre enfant les conditions de cet accueil, ainsi que les gestes barrière, à ce jour la meilleure protection individuelle contre le virus, afin de le préparer à cette reprise. L'équipe enseignante et d'encadrement rappellera régulièrement ces règles (gestes barrière, distanciation, règles de vie) pour qu'elles deviennent un rituel et spontanées. Un affichage spécifique viendra compléter l'information de tous.

Prise de température, symptômes :

Il vous appartient chaque matin, de prendre la température de votre enfant avant son départ pour l'école. Elle pourra également être prise par les enseignants ou le personnel communal en cas de doute. **Si l'enfant présente de la température (au-dessus de 37,8°), il devra rester/repartir à la maison.** Il ne pourra pas venir à l'école si, dans son entourage proche (personnes vivant sous le même toit), certains présentent de la fièvre ou des symptômes du covid 19 (maux de gorge, toux, état grippal, forte fatigue..)

Si un élève scolarisé présente lesdits symptômes, il sera aussitôt isolé dans un espace prévu à cet effet. Sa famille sera prévenue immédiatement et invitée à le récupérer au plus vite pour un dépistage médical.

En cas de test positif, les autres familles de l'école seront informées, des mises en quatorzaine et la fermeture de la classe seront envisagées. Il en va de même si un agent de l'équipe éducative est touché par le virus.

Hygiène des personnes, distanciation :

✓ **Le lavage des mains sera réalisé, à minima :**

- à l'arrivée dans l'établissement
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

✓ La circulation des élèves dans les bâtiments sera limitée, organisée et encadrée. Tout **déplacement** dans la cour, classe, couloir, cantine, garderie, préau, devra respecter la règle de distanciation d'1 mètre au minimum

✓ Le brassage des classes et des groupes sera limité

✓ Enseignants, encadrants et personnels de service seront munis d'un **masque-antiprojections conformément au protocole sanitaire en vigueur.**

✓ Si votre enfant souhaite porter un masque et qu'il est capable de l'utiliser correctement, il devra être fourni par la famille.

Tenue vestimentaire :

Votre enfant devra porter une tenue simple permettant l'autonomie et la pratique sportive

Hygiène des locaux et matériels :

Les locaux et le matériel (tables, chaises, sanitaires...) seront nettoyés, désinfectés une fois par jour. Les locaux seront ventilés à chaque récréation et le soir.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE sera ouvert normalement le matin 7h30/8h20 et le soir 16h30/18h30

- ✓ **Le dossier d'inscription au service périscolaire est en ligne** sur le site de la commune (<http://www.saintsyvestresurlot.com/tap.php>) ou à retirer en mairie ou, après la rentrée, auprès des animateurs. Il est à déposer soit dans la boîte à lettres de la mairie (sous panneau d'affichage) soit dans la boîte à lettres dédiée périscolaire dans le sas d'entrée de l'école au plus tard le **VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2020**.

Compte tenu de la situation sanitaire et jusqu'à nouvel ordre, pour l'inscription aux activités périscolaires et à la cantine, qui se faisait précédemment dans le sas en cochant le tableau affiché, les feuilles d'inscriptions pour 15 jours seront distribuées aux enfants le vendredi pour un retour le lundi suivant.

La présence en périscolaire du soir et à la cantine sera confirmé par l'enfant auprès de l'enseignante, au moment de l'appel en classe.

POUR QUE LE SYSTEME FONCTIONNE BIEN :

Il est primordial que chaque enfant sache le matin s'il reste en garderie (départ libre), l'activité extérieure (départ à 18h), ou aide aux devoirs et que le tableau de quinzaine soit bien complété et retransmis dans les temps.

Il en est de même pour la cantine.

S'il n'est pas encore en mesure de s'en souvenir, merci de le noter dans le cahier de texte.

La rigueur que nous demandons aux familles permet de garantir la sécurité de vos enfants et un meilleur accueil, aussi, nous comptons particulièrement sur votre bonne volonté à respecter cette organisation et vous en remercions.

CANTINE : maintien des deux services : compléter la fiche d'inscription en ligne sur le site de la mairie

- ✓ **La fiche d'inscription à la CANTINE :** est en ligne sur le site de la commune (<http://www.saintsyvestresurlot.com/tap.php>) ou à retirer en mairie. Elle est à déposer dans la boîte à lettres de l'association des cantines dans le sas d'entrée de l'école, au plus tard le **VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2020**
- ✓ Premier service 12h/12h45 : CP/CE1/CE2
- ✓ Deuxième service 13h/13h45 : CM1/CM2
- ✓ 4 AGENTS assureront le service à la cantine
- ✓ 2 ANIMATEURS assureront l'encadrement des élèves dans la cour pendant le repas de l'autre groupe

ENGAGEMENT DES FAMILLES : respecter scrupuleusement le présent protocole et l'organisation mis en œuvre. (respect strict des horaires, des consignes, des gestes barrière, de la circulation et du mode de dépose/reprise de votre enfant, inscriptions au périscolaire, à la cantine...)

Cette période particulière nous oblige à modifier radicalement nos comportements, nos habitudes et à appliquer ces mesures drastiques mais indispensables. Soyez assurés qu'enseignants, élus et agents municipaux, mettent tout en œuvre pour offrir aux enfants des enseignements efficaces et un parcours scolaire le plus satisfaisant possible. Votre soutien et votre implication dans le respect de ce protocole est primordial pour la réussite de ce dispositif qui outre l'enseignement, n'a d'autres objectifs que le bien-être et la protection de vos enfants

Nous vous prions de recevoir nos sincères et cordiales salutations.

Pour l'équipe enseignante
La directrice, **Jocelyne LIZIEUX**

Pour la Commune de St-Sylvestre/Lot
Le Maire, **Yann BIHOUÉE**